

## Fiche espèce



### *Eptesicus serotinus*

#### Sérotine commune

BreitflügelFledermaus  
Serotino comune  
Serotin da l'ala lada  
Serotine bat

#### Caractéristiques

Envergure : 31-38 cm  
Poids : 22-35 g  
Âge maximal : 24 ans  
Jeunes par année : 1

#### Statut

Protection : protégée selon la LPN  
Liste Rouge : VU (vulnérable)  
Priorité CH : I (très haute)  
Autre : Espèce cible forestière, espèce cible de forêt claire

**Synergies:** [Grand Murin](#), [Oreillard gris](#), [Grand Rhinolophe](#), [Vespertilion bicolore](#)



Gîte en bâtiment

### Utilisation de l'habitat

#### Gîtes

En été, cette espèce utilise différentes anfractuosités et cavités présentes dans les bâtiments, tels que les caissons de store, des fentes de l'entretoit, l'espace derrière les bardages ou l'intérieur des greniers. Elle peut également occuper des fissures rocheuses. Les colonies de mise bas comptent généralement 10 à 50 femelles, parfois plus de 100. On ne sait que peu de choses sur les gîtes hivernaux, bien que certaines études aient montré que cette chauve-souris gîte dans les mêmes types de sites qu'en été, ainsi que dans certaines grottes et galeries souterraines. Les gîtes estivaux et hivernaux sont généralement proches les uns des autres.

#### Terrains de chasse

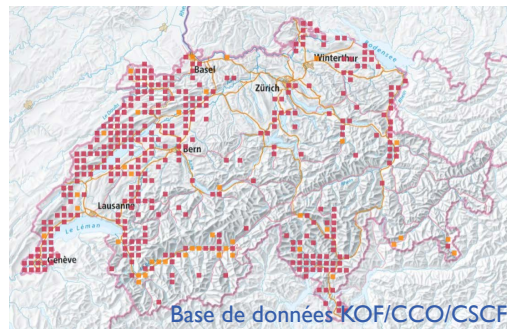
Cette chasseuse de coléoptères et papillons de nuit préfère les paysages variés, en mosaïque, avec des prairies extensives, des pâturages, des vergers haute-tige, des haies et des arbres épars, mais elle chasse aussi au-dessus de la cime des arbres dans les forêts étendues, les parcs, les jardins naturels et autour des grands arbres isolés. Les zones de chasse sont généralement situées à moins de 5 km des gîtes, mais parfois à plus de 10 km.

#### Couloirs de vol

Elle utilise généralement le chemin direct du gîte en bâtiment au terrain de chasse et semble peu sensible à la lumière. Il lui arrive aussi d'utiliser des structures comme des haies ou des rangées d'arbres comme repères.

### Répartition

Les plus fortes densités de colonies de mise bas se trouvent dans les régions au climat tempéré du Tessin, de la vallée du Rhin, du Jura et du lac de Constance. Des preuves de reproduction ont également été observées dans d'autres régions. Il existe encore de grandes lacunes quant à sa distribution dans le Mittelland et les Préalpes. La plupart des mentions en Suisse proviennent de régions situées à moins de 1000 m d'altitude.



## Menaces

- Destruction de gîtes lors des travaux en bâtiments non supervisés : rénovations, optimisation de l'isolation et fermeture des interstices permettant l'accès et autres structures favorables, utilisation de produits toxiques pour traiter le bois.
- Dépenses d'énergie durant l'hibernation dues aux dérangements.
- Manque de nourriture en raison de l'uniformisation du paysage, ainsi que de l'intensification dans l'agriculture et de la lutte contre les insectes dans l'agriculture et la sylviculture.

## Mesures

Des mesures de protection et de conservation sont nécessaires pour cette espèce qui en est hautement dépendante. Parmi les mesures à privilégier, il est conseillé de travailler à l'élaboration de plans d'action cantonaux et au comblement des lacunes locales, notamment en ce qui concerne le monitoring des colonies de mise bas, des gîtes hivernaux et des sites de swarming connus. L'implication des [Correspondants régionaux \(CR\)](#) est obligatoire pour toutes les mesures.

### Gîtes

Protéger toutes les colonies de mise bas (intégration dans l'aménagement du territoire). Limiter les modifications architecturales du gîte à un minimum absolu, même en dehors de la période de reproduction. Prendre en compte l'environnement élargi du gîte, en particulier en ce qui concerne le maintien d'habitats de chasse appropriés. Protéger les gîtes hivernaux connus.

### Terrains de chasse

Protéger et promouvoir les paysages en mosaïque exploités de manière extensive (p. ex. avec des vergers haute-tige, prairies maigres, jachères florales, forêts claires, etc). Promouvoir la présence de grands insectes comme les bousiers, hannetons, courtilières, punaises, etc. Renoncer à l'utilisation d'insecticides dans l'agriculture et la sylviculture.

### Couloirs de vol

Réduire la pollution lumineuse. Des synergies sont possibles avec la conservation d'autres espèces cibles pour établir une infrastructure écologique à travers les zones d'habitation (en particulier les corridors sombres).



*Le hanneton : la proie préférée des Sérotines communes*



*Habitat de chasse diversifié*

## Littérature

Bohnenstengel et al. (2014). [Liste rouge chauves-souris, État 2011](#). Umwelt-Vollzug 1412.

Dietz et al. (2016). *Handbuch der Fledermäuse*. Franckh-Kosmos, Stuttgart.

Krättli et al. (2012). [Konzept Artenförderung Fledermäuse 2013-2020](#). Schweizerische Koordinationsstelle für Fledermausschutz.

Mitchell-Jones et al. (2007). [Protection et gestion des gîtes souterrains pour les Chiroptères](#). UNEP/EUROBATS, Bonn.

## Liens

[fledermausschutz.ch](http://fledermausschutz.ch)

[institutions.ville-geneve.ch/fr/ccol/](http://institutions.ville-geneve.ch/fr/ccol/)